

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUIN 2024 - 18H30**

**Présents :** M. DELPY Emile, M. FERNANDEZ Michel, M. ONORRÉ Claude, Mme HAIZE-SEMMEZIES Marie-France, M. ROUSSEAU Damien, M.PY Michel, Mme LAMBERT Guilaine, Mme REVENTLOW Thalia, Mme BONARELLI Ghislaine, Mme DELPY Lucie.

**Absents :** M. KESRAOUI Stéphane, M. CLERC Patrick (Procuration à M. FERNANDEZ Michel), Mme LEROYER Brigitte, Mme PECH Célia, M. PAPPALARDO Sylviano.

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal du Mercredi 26 Juin 2024 est ouverte à 18H30.

Président : M. DELPY Emile

Date de Convocation : 21 Juin 2024

Secrétaire de séance : M. FERNANDEZ Michel

Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 Juin 2024

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

4-Suspension de loyers pour l'épicerie « Chez Fabienne et Claudie »

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour proposée

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 Juin 2024
- 2- Décisions du Maire prises par délégation
- 3- Bureau d'études pour la réhabilitation du Chemin de la Garrigue - mission de maîtrise d'œuvre
- 4- Suspension de loyers pour l'épicerie « Chez Fabienne et Claudie »
- 5- Divers

**1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 Juin 2024**

Approbation à l'unanimité

**2- Décisions du Maire prise par délégation**

Devis AEC : Achat deux photocopieurs pour les écoles (2837.83 € HT x 2 = 5675.66 € HT)

Décision Modificative 2024 N°1 M57 :

2158-28 : - 350 € (Achat de matériel)      165-00 : +350 € (Caution)

**3- Bureau d'études pour la réhabilitation du Chemin de la Garrigue - mission de maîtrise d'œuvre**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal, pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'Aménagement et à la sécurisation Chemin de la Garrigue :

-la proposition d'OPALE dont le prix de la prestation est déterminé sur une base de 7.5 % de 246000 € HT de travaux estimatifs (18450 € HT)

-la proposition de GAXIEU dont le prix de la prestation est déterminé sur une base de 8.7 % de 246000 € HT de travaux estimatifs (21402 € HT)

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

Décide de retenir la proposition d'OPALE pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'Aménagement et à la sécurisation Chemin de la Garrigue (7.5 % des travaux)

Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

#### 4- Suspension de loyers pour l'épicerie « Chez Fabienne et Claudie »

Il est présenté au Conseil Municipal la situation et les difficultés de la gérante de l'épicerie « Chez Fabienne et Claudie » consécutives au rachat par « Fabienne » des parts sociales de « Claudie »

Afin de favoriser l'économie locale pour soutenir ce commerce de proximité, Monsieur le Maire propose de ne pas demander un ou plusieurs mois de loyer.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas demander, de façon exceptionnelle, trois mois de loyer à la société « Chez Fabienne et Claudie » (Juillet, Aout, septembre 2024).

PRECISE que ces loyers non demandés sont définitivement abandonnés.

#### 5- Divers

- Elections Législatives 2024 : Composition du bureau de vote / planning
- Discussion aux sujets des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement au chemin de la Jonquière et au niveau du croisement avec la Route Départementale et de la déviation qui sera mise en place.
- Discussion au sujet des animations du mois de Juillet : Escale « Canal » le 5, 6, et 7 Juillet 2024, et Festivités des 13 et 14 Juillet (Grillade, concours de pêche, dépôt de gerbe, apéritif, retraite aux flambeaux, fête locale organisé par le Comité des fêtes, diffusion de la finale de l'Euro 2024, ...)

Le ou la secrétaire de séance,

Le Maire,  
Emile DELPY

Adjoint délégué  
M. FERNANDEZ Michel

